

MAIRIE DE DOMFRONT EN POIRAIE
Place de la Roirie – BP 59
DOMFRONT
61700 DOMFRONT EN POIRAIE
Tél : 02.33.30.60.60
Fax : 02.33.30.60.67

DECISION 2022-99

Annule et remplace la décision 2022-79

Monsieur le Maire,

Vu l'article L 2122-22, du code général des collectivités territoriales portant délégation de missions complémentaires du conseil municipal au maire pour la durée de son mandat par délibération en date du 28 mai 2020 s'y rapportant,

Considérant le 4° de l'article L2122-22 du CGCT délégrant de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres d'un montant inférieur à un seuil défini par décret ainsi que toute décision concernant leurs avenants qui n'entraînent pas une augmentation du montant du contrat initial supérieure à 5 % lorsque les crédits sont inscrits au budget,

Considérant la nécessité de changer les radiateurs de trois appartements de la gendarmerie, une offre a été reçue :

EJS – 4 Rue du roc – 61700 DOMFRONT EN POIRAIE propose pour la fourniture et la pose des radiateurs de trois appartements de la gendarmerie, une offre commerciale d'un montant de 6 899€ HT soit un montant TTC de 7 588.90€.

La commission d'attribution

DECIDE :

- De retenir EJS – 4 Rue du roc – 61700 DOMFRONT EN POIRAIE pour le remplacement des radiateurs de trois appartements de la gendarmerie, pour un montant de 6 899€ HT soit un montant TTC de 7 588.90€.
- D'autoriser Monsieur le Maire de Domfront en Poiraise à signer tous documents à intervenir à cet effet.

Fait à DOMFRONT EN POIRAIE, le 11 septembre 2022

Le Maire,

Bernard SOUL

